

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF****CONSEIL DES COMMISSAIRES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf dûment convoquée et tenue à la salle Luc-Plamondon à Donnacona, le lundi 22 décembre 2014 à 20 heures, sous la présidence de monsieur David Montminy.

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté

Mme Marie-Claude Deschênes

Mme Isabelle Mainguy

Mme Johanne Minville

Mme Lina Moisan

M. Sylvain Lefèbvre-Matte

M. Roger B. Plamondon

M. Serge Tremblay

M. Yves Walsh

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire

M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire

Mme Stéphanie Ratté représentante commissaire-parent pour le EHDAA

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 20 heures, monsieur David Montminy, président, déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les commissaires présents forment le *quorum*.

CC49/14-15**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame la commissaire Lina Moisan propose l'adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 décembre 2014 et, à la suggestion de M. David Montminy, de reporter la période de questions à la fin de la séance :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Réflexion et constatation du quorum

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

De la séance extraordinaire du 22 décembre 2014

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 4.1 Questions et correspondance des élèves
- 4.2 Questions et correspondance du public

5. INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

- 5.1

6. DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DE LA FORMATION ADULTE ET PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES

- 6.1 Poursuite du processus de consultation publique relatif à la cessation du service du préscolaire de l'école Saint-Charles-de-Grondines et de l'école du Goéland

7. DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS SECTEUR JEUNES

- 7.1

8. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 8.1

9. DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

- 9.1

10. DIRECTION DES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 10.1

11. PÉRIODE D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

- 11.1

12. AFFAIRES NOUVELLES

- 12.1

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC50/14-15

6.1 POURSUITE DU PROCESSUS DE CONSULTATION RELATIF À LA CESSATION DU SERVICE DU PRÉSCOLAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES ET DE L'ÉCOLE DU GOÉLAND

Résolution amendée
Voir CC53/14-15

Considérant les informations relatives à l'iniquité observée dans l'offre de service du préscolaire soulevées lors de la séance de consultation publique qui s'est déroulée le 16 décembre 2014;

Résolution amendée
Voir CC72/14-15

Considérant le souhait exprimé par les différents participants de travailler dans un esprit de collaboration;

Considérant la demande exprimée par les parents et les différents partenaires des municipalités de Deschambault-Grondines et de Saint-Alban de mettre en place un comité de travail formé de parents des C.E., des représentants municipaux et des gestionnaires de la Commission scolaire qui aurait pour mandat de proposer des alternatives aux deux orientations proposées dans le cadre de la consultation publique;

Considérant que ledit comité pourra, à compter du 5 janvier 2015, poursuivre sa démarche d'analyse et de réflexion pour trouver des pistes de solution communes avant le 13 mars 2015;

Considérant que la ou les proposition(s) retenue(s) par ledit comité seront transmises pour consultation aux conseils d'établissement du secteur ouest et au comité de parents;

Considérant que l'échéancier de la consultation publique prévu se poursuivra à compter du 13 mars 2015 si le comité ne parvient pas à présenter une ou des proposition(s) alternative(s);

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

De reporter le dépôt des mémoires au 13 mars 2015, le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC51/14-15

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la commissaire Johanne Minville propose la levée de l'assemblée à 20 h 10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

CONSEIL DES COMMISSAIRES (SUITE...)

PRÉSENCES

Mme Laurette Côté
Mme Marie-Claude Deschênes
(*quitte son siège à 21 h 51*)
Mme Isabelle Mainguy
Mme Johanne Minville

Mme Lina Moisan
M. Sylvain Lefèbvre-Matte
M. Roger B. Plamondon
M. Serge Tremblay
M. Yves Walsh

Mme Nadia Paradis, représentante commissaire-parent pour le secondaire
M. Sylvain Ouimet, représentant commissaire-parent pour le primaire
Mme Stéphanie Ratté représentante commissaire-parent pour le EHDAA

Sont aussi présents les membres du conseil de direction :

M. Jean-Pierre Soucy, directeur général et directeur de la formation adulte, professionnelle et des technologies et Mme Monique Delisle, secrétaire générale et directrice générale adjointe.

CC52/14-15

1.0 RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Considérant les propos exprimés par le public après la levée de l'assemblée;

Considérant que tous les membres du conseil des commissaires sont présents à la rencontre et souhaitent poursuivre les délibérations sur le sujet traité à la rencontre précédente, tenue au même endroit, ce 22 décembre 2014;

Résolution abrogée
Voir CC71/14-15

Considérant que le sujet traité est déjà celui indiqué à l'ordre du jour, soit la poursuite du processus de consultation relatif à la cessation du service du préscolaire de l'école St-Charles-de-Grondines et du Goéland,

Ce faisant, cette rencontre est convoquée et valide.

M. le commissaire Serge Tremblay propose de :

Rouvrir l'assemblée à 21 h 50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC53/14-15

2.0 AMENDEMENT DE LA RÉOLUTION CC50/14-15 POURSUITE DU PROCESSUS DE CONSULTATION RELATIF À LA CESSATION DU SERVICE DU PRÉSCOLAIRE DE L'ÉCOLE SAINT-CHARLES-DE-GRONDINES ET DE L'ÉCOLE DU GOÉLAND

Considérant les informations relatives à l'iniquité observée dans l'offre de service du préscolaire soulevées lors de la séance de consultation publique qui s'est déroulée le 16 décembre 2014;

Résolution abrogée
Voir CC71/14-15

Considérant le souhait exprimé par les différents participants de travailler dans un esprit de collaboration;

Considérant la demande exprimée par les parents et les différents partenaires des municipalités de Deschambault-Grondines et de Saint-Alban de mettre en place un comité de travail formé de parents des C.E., des représentants municipaux et des gestionnaires de la Commission scolaire qui aurait pour mandat de proposer des alternatives aux deux orientations proposées dans le cadre de la consultation publique;

Considérant que ledit comité pourra, à compter du 5 janvier 2015, poursuivre sa démarche d'analyse et de réflexion pour trouver des pistes de solution communes;

Considérant que la ou les proposition(s) retenue(s) par ledit comité sera (seront) transmise(s) pour consultation aux conseils d'établissement des écoles concernées par les changements proposés, s'il y a lieu, et au comité de parents;

Monsieur le commissaire Serge Tremblay propose :

D'amender la proposition CC50/14-15;

De poursuivre la consultation publique débutée le 26 novembre 2014;

De reporter l'échéancier du dépôt des mémoires, prévu le 13 mars 2015, au plus tard le 23 juin 2015 et

D'indiquer que le statu quo relatif à l'offre de services du préscolaire sera maintenu pour la rentrée 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CC54/14-15
13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution abrogée Voir CC71/14-15

Monsieur le commissaire Roger B. Plamondon propose la levée de l'assemblée à 21 h 52.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LE PRÉSIDENT

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE